



Ottawa, Canada

La balance des paiements internationaux du Canada	1
Le Canada, à l'avant-garde dans l'utilisation des fibres optiques	3
Le Canada présente son rapport sur les droits de l'homme	3
Décisions importantes de l'OPANO pour les pêcheurs canadiens	3
Transplantations à échelle réduite ...	4
Des ordinateurs font la chasse aux jeunes délinquants	4
Fours dernier cri	4
Économiser le combustible	4
Le Canada enlève le titre mondial de curling féminin	4
Fonds de documentation sur l'héritage culturel des Indiens	5
G. Boucher à nouveau champion	5
Aide gouvernementale à l'édition	5
Perspectives céréales	6
Le Canada à l'Exposition de la fourrure de New York	6
Vifs applaudissements pour Tracey ..	6
Données sur les inscriptions dans les universités canadiennes	6
Chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

La balance des paiements internationaux du Canada

La situation fondamentale des paiements internationaux "est plus solide qu'elle ne le paraît de prime abord", affirme la Banque du Canada dans son rapport annuel 1979. Voici la partie de ce rapport traitant de la balance des paiements internationaux du Canada.

Dans le domaine de la balance des paiements, l'une des grandes interrogations des dernières années a été de savoir comment la balance des paiements courants allait réagir à l'amélioration considérable qu'a connue depuis 1976 la position des entreprises canadiennes productrices de biens et de services par rapport aux fournisseurs étrangers qu'elles doivent concurrencer tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers.

Depuis 1976, les coûts de production mesurés en monnaies nationales semblent avoir évolué à un rythme assez semblable au Canada et aux États-Unis, de sorte que la dépréciation importante de notre devise par rapport à celle des États-Unis a grandement amélioré la position concurren-

tielle des entreprises canadiennes vis-à-vis des entreprises américaines. La situation concurrentielle du Canada s'est améliorée encore davantage à l'égard de celle de plusieurs autres grands pays commerçants puisque le dollar américain a lui aussi considérablement baissé par rapport aux devises de ces pays.

Amélioration de la position concurrentielle du Canada

L'impact considérable de cette amélioration de la position concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux se manifeste dans de nombreux secteurs de notre commerce extérieur. Jusqu'à présent toutefois, l'incidence de l'amélioration de notre compétitivité sur l'ensemble de la balance courante a été largement masquée par d'autres facteurs, dont certains étaient transitoires; de fait, la situation fondamentale de nos paiements internationaux est plus solide qu'elle ne le paraît de prime abord. Les perspectives actuelles de nos échanges au chapitre du pétrole et du gaz viennent appuyer ce point de vue.

La balance commerciale se serait améliorée encore plus en 1979 n'eût été la présence de certains facteurs de nature assez particulière. Le déficit au titre des échanges de produits de l'industrie automobile avec les États-Unis s'est accru de \$2,5 milliards et s'est chiffré à \$3 milliards en 1979. L'augmentation de ce déficit s'explique, d'une part, par le fait que les ventes de voitures nord-américaines ont été beaucoup plus lentes aux États-Unis qu'au Canada et, d'autre part, par la concentration de la production canadienne sur certaines catégories de grosses voitures, dont la demande a été particulièrement faible aux États-Unis. De plus, le volume des exportations de blé a été fortement limité par des problèmes de



M. Gerald K. Bouey, gouverneur de la Banque du Canada.

C'était cette semaine...

Le 8 avril 1875 la Loi des Territoires-du-Nord-Ouest établissait un lieutenant-gouverneur et un Conseil des Territoires-du-Nord-Ouest.

transport et de manutention, encore que l'incidence de ce facteur sur les recettes d'exportation ait été plus que compensée par l'augmentation des cours du blé. Par contre, les exportations nettes de pétrole brut et de gaz naturel — autre poste de notre balance commerciale dont la tenue a été déterminée par des facteurs spéciaux — sont passées de \$0,3 milliard en 1978 à \$1 milliard en 1979. Le poste "Autres biens" de la balance commerciale s'est lui aussi considérablement amélioré en 1979, suivant ainsi la tendance observée depuis 1975. Le commerce de cette catégorie de produits, qui représente pour le Canada plus des deux tiers des échanges de marchandises, s'est soldé en 1979 par un excédent de \$3,7 milliards, soit \$2 milliards de plus qu'en 1978.

Augmentation des exportations

Abstraction faite de nos expéditions de véhicules et de pièces automobiles vers les États-Unis et de l'ensemble de nos livraisons de blé, de pétrole et de gaz, le volume de nos exportations a progressé de plus de 10 p. cent au cours de l'année, soit à un rythme presque égal à celui de 1978 et deux fois plus élevé que celui de 1977. Cette progression reflète surtout une augmentation de plus de 20 p. cent, tout comme en 1978, des expéditions de produits "hautement travaillés" qui constituent l'une des catégories de produits d'exportation les plus sensibles aux variations de prix. Ce résultat a été atteint en dépit d'un léger ralentissement de la croissance économique aux États-Unis, principal acheteur de produits canadiens.

Dans de nombreux secteurs, la position concurrentielle de l'industrie canadienne nous aurait valu en 1979 une amélioration plus marquée de la balance commerciale en termes réels si de nombreuses entreprises n'avaient eu à limiter leur production en raison de certaines contraintes de capacité. Il est certain que les taux élevés d'utilisation des capacités atteints au Canada durant les 12 derniers mois environ traduisent en partie l'avantage que l'industrie canadienne a tiré de l'amélioration de sa position concurrentielle. Les taux élevés d'utilisation des capacités de production et l'accroissement des marges bénéficiaires ont suscité une reprise marquée des investissements, ce qui à long terme devrait augmenter les chances de restructuration des échanges en faveur du Canada. En 1978 et en 1979 cependant, l'accroissement des dépenses en outillage et en équipement a entravé l'amélioration

de la balance commerciale, car un très fort pourcentage de ces biens est importé. Parallèlement, les importations de matières industrielles ont augmenté à un rythme auquel on n'aurait pu s'attendre étant donné la conjoncture économique. Les taux élevés d'utilisation des capacités, en particulier dans les industries productrices de biens d'équipement et dans le secteur sidérurgique, ont engendré une dépendance croissante à l'endroit des importations. Les importations de biens d'équipement et de matières industrielles ont augmenté en volume de plus de 15 p. cent en 1979, contre seulement 2 p. cent pour les "autres biens", qui constituent plus de la moitié des importations canadiennes.

Importateur de produits manufacturiers

Cette progression des importations de biens d'équipement et de matières industrielles a limité à un niveau proche de celui de 1978 le solde, en termes réels, de notre balance commerciale, abstraction faite du blé, du pétrole, du gaz et des échanges avec les États-Unis de produits de l'industrie automobile. La forte augmentation de ce solde, en termes nominaux, tient principalement au fait que les prix des exportations canadiennes ont augmenté plus que ceux des importations. Cette amélioration des termes de l'échange des marchandises reflète dans une large mesure les pressions à la hausse observées sur les marchés internationaux des matières premières. Le Canada étant un exportateur net de matières premières et un importateur net de produits manufacturés, toute hausse des cours mondiaux des matières premières par rapport aux prix des produits manufacturés se traduit par une amélioration de la balance commerciale canadienne.

La balance des services a elle aussi bénéficié de l'amélioration de la position concurrentielle de l'économie canadienne. Le déficit du poste des voyages a diminué considérablement en 1979. Les dépenses des Canadiens à l'étranger ont baissé, ce qui contraste nettement avec la croissance rapide qu'elles avaient connue depuis un certain nombre d'années. De plus, les dépenses effectuées au Canada par les étrangers, en particulier par des visiteurs venus de pays autres que les États-Unis, ont fortement progressé pour la deuxième année consécutive. La diminution du déficit au poste des voyages n'a toutefois pas été suffisante pour compenser l'augmentation du déficit au titre des intérêts et des divi-

dendes. Le solde déficitaire au chapitre des intérêts et des dividendes a continué de se creuser en raison surtout de l'accroissement de notre dette envers l'étranger, lequel a servi à financer les importants déficits accusés ces dernières années par la balance courante. Étant donné que la plupart des emprunts des dernières années sont libellés en devises étrangères, la dépréciation de notre devise a contribué à faire augmenter le montant en dollars canadiens des intérêts payés.

Si les entrées nettes de capitaux à long terme ont été du même ordre de grandeur en 1979 qu'en 1978, leur composition par contre s'est sensiblement modifiée. Les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs ont diminué considérablement par rapport au niveau record de l'année précédente, mais les entrées résultant d'emprunts du gouvernement canadien sur les marchés étrangers ont aussi diminué de façon appréciable. Le montant brut des emprunts des provinces, des municipalités et des sociétés sur les marchés obligataires étrangers, qui avait déjà chuté de façon spectaculaire par rapport au sommet atteint en 1976, n'a guère changé en 1979.

Avantage sur le plan énergétique

Pour la première fois depuis 1975, les mouvements de capitaux à court terme se sont soldés en 1979 par une importante entrée nette. L'attitude des investisseurs à l'égard des avoirs en dollars canadiens est devenue plus positive bien que l'écart entre les taux à court terme au Canada et aux États-Unis n'ait jamais été très prononcé en 1979 et qu'il ait même été négatif à certains moments au second semestre. S'il est vrai que le déficit marqué de la balance courante et la hausse continue des coûts et des prix canadiens ont continué d'influencer les calculs des investisseurs, il reste que, sur les marchés de change, on estimait en général que la dépréciation du dollar canadien avait rétabli la compétitivité de l'industrie canadienne. La hausse vertigineuse des prix du pétrole et l'incertitude des approvisionnements ont fait ressortir la position avantageuse dont jouit le Canada sur le plan énergétique par rapport à la plupart des autres pays industrialisés. Dans ce contexte, le cours du dollar canadien par rapport au dollar américain a été relativement stable pendant presque toute l'année et, à la fin de 1979, il se situait à un niveau un peu plus élevé qu'au début de l'année.

Le Canada, à l'avant-garde dans l'utilisation des fibres optiques

La liaison des principales localités de la Saskatchewan par le plus long réseau commercial de fibre optique du monde sera, selon le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, "un tournant décisif de l'histoire des services de télécommunication au Canada". Le projet sera réalisé au coût de \$56 millions.

La Saskatchewan Telecommunications (compagnie de téléphone appartenant au gouvernement de cette province) a passé une commande de câbles optiques et de matériel connexe d'une valeur globale de \$22 millions à la Northern Télécom de Montréal. L'installation des quelque 3 200 kilomètres de ce réseau à large bande intégrant téléphonie, transmission de données et télévision, nécessitera quatre ans de travaux.

"La décision de la Saskatchewan Telecommunications, a affirmé le Ministre, sera sans contredit d'une très grande portée, en raison des avantages industriels à long terme qui y sont assortis. Elle contribue à garder le Canada à la fine pointe des techniques avancées et à lui faire profiter de tous les avantages économiques et sociaux qui en résultent..."

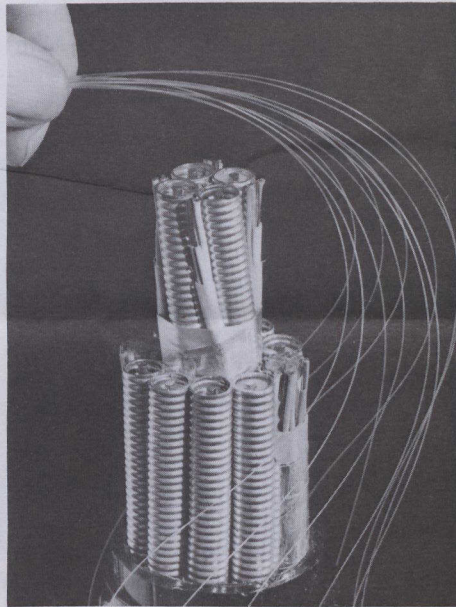
L'optique de fibre, mise au point récemment, consiste à injecter le rayon lumineux d'un laser dans des fibres de verre de la grosseur d'un cheveu pour transmettre des signaux de télévision, des conversations téléphoniques et des données ou assurer d'autres services de télécommunication. Elle offre des possibilités beaucoup plus grandes que les systèmes classiques de transmission par fil ou par câble.

Bientôt une usine de fibres optiques

D'autre part, la société Northern Télécom (Canada) Limitée a annoncé la construction d'une usine de fabrication de fibres optiques d'une valeur de \$11 millions à Saskatoon (Saskatchewan).

D'ici quelques mois, la Compagnie entreprendra la construction d'un centre de fabrication de systèmes optiques complets. Ce centre sera doté d'installations intégrées qui serviront à la fabrication de câbles optiques et de matériel électronique connexe, à la recherche et au développement de produits finis ainsi qu'à la commercialisation de ces produits sur le marché mondial. Ces activités seront concentrées à Saskatoon.

"Grâce à la technologie des fibres opti-



Bell Canada

Ces fibres optiques transportent autant de messages que le câble de cuivre à gauche.

ques, le Canada conservera son rôle de chef de file dans le domaine des télécommunications", a déclaré le ministre des Communications, M. Francis Fox. Par ailleurs, le Ministre est d'accord avec la Northern Télécom Limitée pour dire que l'ouverture de l'usine de Saskatoon marquera "la naissance d'une industrie viable de la fabrication des fibres optiques au Canada".

"Le Canada sera bientôt doté d'une installation de niveau international qui sera en mesure de vendre ses produits de haute technicité sur le marché national comme sur les marchés mondiaux", a poursuivi M. Fox.

Le Canada présente son rapport sur les droits de l'homme

Le Canada a présenté le 25 mars 1980 au Comité des droits de l'homme, au Bureau des Nations Unies à Genève, son rapport sur l'observance des principes énoncés dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Le Canada a remis son rapport au Secrétaire général des Nations Unies au printemps dernier. Le rapport a ensuite été traduit dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et communiqué à tous les membres du Comité des Nations Unies créé aux termes du Pacte.

Décisions importantes de l'OPANO pour les pêcheurs canadiens

Les pêcheurs de la côte atlantique du Canada profiteront des décisions prises par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO), lors d'une réunion spéciale tenue à Toronto.

Dans le cas de la pêche de la morue sur la partie sud des Bancs de Terre-Neuve (divisions 3NO, de l'OPANO) chevauchant la limite de la zone de pêche exclusive du Canada, l'OPANO a établi le total des prises admissibles (TPA) en 1980 à 26 000 tonnes métriques. De ce total, le Canada a reçu 9 800 tonnes, le reste étant réparti de façons diverses entre les pays étrangers qui, par tradition, pêchent dans la région, y compris la France (Saint-Pierre et Miquelon), le Portugal, l'Espagne et l'URSS.

L'assemblée annuelle de l'OPANO avait décidé, en juin dernier, qu'à titre de mesures de préservation, il ne devrait pas y avoir de pêche spécifique de la morue sur la partie sud des Bancs de Terre-Neuve. Cependant, les évaluations subséquentes ont indiqué une amélioration de l'état des stocks; l'on a donc proposé un TPA de 26 000 tonnes métriques.

Dans le cas de la pêche du calmar (*Illex*) au large de la côte atlantique du Canada, qui se pratique presque entièrement à l'intérieur de la zone canadienne de pêche de 200 milles, l'on a fixé pour 1980 un TPA de 150 000 tonnes métriques. De ce total, 14 250 tonnes ont été attribuées aux flottilles de pêche étrangères, le reste, soit 135 700 tonnes, devant être géré par le Canada, qui en assignera probablement une certaine partie aux pays étrangers en vertu d'accords bilatéraux.

Comme l'état des stocks de capelan ne s'améliore pas, l'OPANO a convenu qu'il n'y aurait pas de pêche hauturière de cette espèce au large de la côte atlantique du Canada en 1980. Les seules prises de capelan seront celles des pêcheurs côtiers canadiens.

A la fin de la réunion de l'OPANO, les représentants canadiens ont annoncé qu'ils avaient réussi à négocier un accord de pêche de six mois avec l'Espagne.

L'accord porte sur un certain nombre d'éléments visant à stabiliser les relations bilatérales du Canada avec l'Espagne, en matière de pêche, y compris l'attribution à l'Espagne de privilèges de pêche de la morue dans la zone canadienne.

Transplantations à échelle réduite

L'Hôpital pour enfants malades de Toronto est devenu le seul centre hospitalier d'Amérique du Nord à pratiquer activement la transplantation rénale sur des bébés de moins d'un an.

Selon le docteur Brian Hardy, chirurgien-pédiatre, l'Hôpital a pratiqué avec succès des transplantations sur quatre ou cinq bébés, "ce qui est assez concluant pour justifier la poursuite du Programme".

Le secret de la réussite réside dans de tout petits reins, une grande dextérité chirurgicale et des soins postopératoires méticuleux. Les reins d'un bébé pesant de 11 à 22 livres ne sont pas plus gros que ses petits poings.

"Les bébés de cet âge sont très malades, très fragiles. Lorsque les choses vont mal, leur état se détériore très rapidement et il faut agir vite. Il faut donc disposer d'une équipe nombreuse et hautement qualifiée. Mais le plus grand problème reste celui de trouver des petits reins", de dire le docteur Hardy.

Selon le docteur Gerald Arbus, responsable du Programme, les dossiers des enfants opérés à l'Hôpital indiquent qu'un rein transplanté peut survivre dix ans en moyenne. Un grand nombre de ces enfants peuvent ensuite subir une seconde transplantation.

Des ordinateurs font la chasse aux jeunes délinquants

Selon des officiers de justice et de police de Vancouver, un programme conçu pour sévir contre les jeunes délinquants qui transgressent des ordonnances du tribunal a incité quelques délinquants endurcis à changer de comportement.

Mis au point par des agents de la police municipale et des juges du tribunal de la famille de Vancouver, le programme *Operation Checkpoint* alimente en données sur les jeunes délinquants le Centre d'information de la police canadienne, service de dossiers commandé par ordinateur.

La police peut ainsi retrouver immédiatement les noms et les conditions de remise en liberté des jeunes délinquants.

Si la police constate qu'un jeune transgresse les conditions fixées par le tribunal, une ordonnance du juge entrée dans l'ordinateur lui indique les mesures à prendre. Celles-ci peuvent aller d'un appel téléphonique à un agent de probation à

une arrestation sans mandat.

Des 44 jeunes dont les dossiers ont été placés dans le programme depuis ses débuts en avril, 22 y sont encore après avoir été reconnus coupables de délinquance ou de rupture d'engagements imposés par le tribunal lors de leur inculpation.

Chaque jeune dont le dossier est placé dans le système se voit attribuer un numéro qui n'est jamais retiré de l'ordinateur. S'il commet une infraction, il peut être réintégré dans le Programme en quelques heures seulement, sur ordonnance d'un juge.

Fours dernier cri

Un prototype de four, actuellement à l'essai à la division de Génie électrique du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), devrait devenir l'un des fours les plus perfectionnés disponibles sur le marché.

Ce nouvel appareil ménager a été conçu à partir d'un des meilleurs fours de la compagnie Enterprise Foundry, qui l'a modifié pour qu'il fonctionne avec un système de commande à affichage numérique. Ce système est conçu à partir d'une microplaquette d'ordinateur qui déchiffre les directives d'un ensemble de boutons poussoirs, actionne un affichage par diodes électroluminescentes et assure le monitoring d'un générateur à micro-ondes, des capteurs et des commandes. Ce four possède aussi une horloge et une minuterie et peut fonctionner à sept différents niveaux de puissance.

Le four électronique peut garder en mémoire une foule de directives qui sont rappelées dans un ordre correct. Exemple: *Décongeler ce rôti lentement - Cuire le rôti jusqu'à ce qu'il atteigne une température interne uniforme de 200°F - Le garder au chaud pendant 90 minutes ou jusqu'à indication contraire - Signaler "programme terminé".*

Enterprise Foundry, créée il y a 92 ans à Sackville (Nouveau-Brunswick), a lancé en 1977 des fours à micro-ondes de conception et de fabrication entièrement canadiennes. Ces fours représentaient ce qu'il y avait de plus perfectionné en ce domaine. Mais aujourd'hui la Compagnie fait face à une forte concurrence étrangère; c'est pourquoi elle a demandé au CNRC de l'aider à mettre au point un four possédant un système de commande encore plus perfectionné.

Économiser le combustible

Une compagnie canadienne a mis au point un système de récupération de la chaleur qui permet de rendre les lieux de travail plus confortables tout en économisant l'énergie et en réduisant les frais. Il s'agit du *Quanta 410*, fabriqué par Quanta Systems Limited de Mississauga, en Ontario.

Dans les grandes surfaces chauffées, une bonne partie de la chaleur n'atteint généralement pas les travailleurs. L'air contenu dans la partie supérieure de la pièce devient surchauffé alors que le sol reste froid. Ce n'est qu'à la hauteur du thermostat, c'est-à-dire au niveau des yeux pour une personne de 1,80 mètre, que l'on atteint les températures maximales.

Le *Quanta 410*, une fois installé dans une grande pièce, attire rapidement l'air contenu dans la partie inférieure de la pièce et le propulse en direction du plafond. Au cours d'une journée froide, la température de l'air situé dans la partie inférieure d'une pièce peut être de 5 à 10 degrés inférieure à ce qu'indique le thermostat alors que la température de l'air situé près du plafond peut être jusqu'à 15 degrés plus élevée.

L'air froid est aspiré et de l'air chaud est projeté à sa place. Avec le *Quanta 410*, l'air est chauffé uniformément et la température maintenue.

Le *Quanta 410*, d'une efficacité exceptionnelle, permet de réaliser des économies de combustible tout en maintenant des températures agréables; de plus, ce système a l'avantage de réduire les fuites de chaleur par les plafonds et les murs supérieurs.

Le Canada enlève le titre mondial de curling féminin

Grâce à une victoire en finale de 7-6 sur la Suède, le Canada a gagné, le 22 mars, le Championnat du monde de curling féminin, disputé à Perth, en Écosse.

En demi-finale le Canada avait pris la mesure de l'Écosse 9-4, tandis que les Suédoises éliminaient les États-Unis, 9-5.

L'équipe canadienne était composée de Marj Michell, capitaine, Nancy Kerr (troisième), Shirley McKendry (deuxième) et Wendy Leach (première). Ces quatre joueuses font partie du Regina Callie Club.

Presse canadienne

Fonds de documentation sur l'héritage culturel des Indiens



Musées nationaux du Canada

Masques caractéristiques de la culture autochtone au Canada.

Le Service d'ethnologie du musée national de l'Homme s'efforce de constituer, à l'aide d'enregistrements sonores, de films, de photographies et de textes, un fonds de documentation sur l'héritage culturel des Indiens, des Inuit et des Métis.

Les premiers jalons du Programme "d'ethnologie urgente" ont été posés il y a plus d'un siècle, à l'époque où les Musées nationaux étaient encore rattachés à la Commission géologique du Canada. Même si les premiers membres de la Commission géologique qui ont travaillé sur le terrain n'avaient pas (ou peu) une formation d'anthropologue, leurs observations quotidiennes ont cependant contribué à enrichir le *corpus* de données sur les langues et les cultures autochtones. Le troisième directeur de la Commission géologique, le botaniste et géologue George Mercer Dawson usa de son in-

Des quelque 54 dialectes autochtones encore en usage au Canada, seulement trois sont parlés par plus de 5 000 personnes et ont donc des chances raisonnables de survivre. Près des deux tiers des autres sont parlés par moins de 1 000 personnes et risquent de disparaître en l'espace de deux générations. Enfin, certains dialectes, notamment le Comox, le Delaware (Munsee) et le Tagish, sont parlés par moins de dix personnes et peuvent d'ores et déjà être considérés comme éteints.

fluence pour que soit mis sur pied un comité d'enquête ethnographique, dont les travaux convainquirent le gouvernement canadien de créer une division d'anthropologie au sein de la Commission. Ce premier programme de recherche anthropologique, parrainé par le gouvernement canadien, marqua une étape décisive dans la voie de la sauvegarde du patrimoine national.

Répertoire du folklore

Au cours des 30 années qui suivirent, la direction d'Anthropologie a réuni un fonds important de documentation écrite sur un patrimoine culturel déjà en voie de disparition. A l'aide des premiers appareils de prise de son, Marius Barbeau et quelques autres ont enregistré musique et folklore sur des cylindres de cire. De précieuses images ont été fixées sur les lourdes plaques de verre des premiers appareils photographiques, et l'on trouve même des films tournés par George Wilkins au cours d'une expédition canadienne dans l'Arctique (1913-1918); ces films font partie des plus anciens témoignages, sur pellicule, du mode de vie des Inuit.

Cependant, la division d'Ethnologie du musée national de l'Homme pouvait difficilement maintenir ce rythme avec sa petite équipe de chercheurs, qui n'avait d'ailleurs jamais compté plus de huit ethnologues et ethnographes employés à plein temps. En 1960, la Division a lancé

(suite à la page 8)

G. Boucher à nouveau champion

Le patineur de vitesse canadien, Gaétan Boucher, de Sainte-Foy (Québec), a gagné le Championnat mondial de patinage de vitesse en salle, le 23 mars à Milan.

Gaétan Boucher, qui a remporté la médaille d'argent aux derniers Jeux olympiques d'hiver, a dominé cette compétition sur "piste courte" en enlevant trois des quatre épreuves individuelles inscrites au programme de ce championnat non officiel. Il a, de plus, battu le record du monde du 500 mètres lors des qualifications, puis celui du 1 500 mètres lors de la finale de cette épreuve et enfin celui du 1 000 mètres.

Cependant, ces records du monde ne sont pas officiellement reconnus par la Fédération internationale de patinage de vitesse, cette dernière ne reconnaissant pas officiellement le Championnat du monde sur "piste courte".

Un autre patineur de Sainte-Foy, Louis Grenier, a terminé deuxième au classement général, ayant accumulé sept points soit dix de moins que Boucher.

Chez les femmes, Cathy Turnbull, de Regina (Saskatchewan), a terminé troisième au classement cumulatif.

Aide gouvernementale à l'édition

Soixante maisons d'édition canadiennes recevront un montant global de \$4,5 millions, a annoncé le secrétaire d'État, M. Francis Fox*. Il s'agit d'une partie des \$5,4 millions prévus au programme (1979-1980) de développement de l'industrie canadienne du livre. Ce programme d'aide s'étendra sur trois ans.

"L'édition constitue une industrie culturelle vitale pour le Canada", a déclaré le Ministre. "Notre objectif est d'accroître autant que possible la capacité industrielle de l'industrie canadienne du livre, au Canada et à l'étranger."

La subvention qui vient d'être annoncée se situe dans le cadre des deux principaux volets du Programme: l'aide à la vente et à la commercialisation, et l'aide pour la vente d'ouvrages didactiques canadiens.

La somme complémentaire de \$900 000 sera remise pour aider les éditeurs dans les domaines de la commercialisation des droits à l'étranger, l'évaluation des systèmes de gestion, la cueillette de données et le perfectionnement professionnel.

*M. Fox est aussi ministre des Communications.

Perspectives céréales

Cette année, la consommation mondiale de blé dépassera probablement la production de 15 à 20 millions de tonnes, ce qui devrait amener une augmentation de 11 p. cent du commerce mondial, peut-on lire dans un document préparé par deux économistes du ministère de l'Agriculture, MM Craig Fulton et Jack Gellner.

Selon M. Fulton qui a préparé la partie du document relative au blé, les exportations canadiennes de blé et de farine en 1979-1980 devraient totaliser entre 13,25 et 14,75 millions de tonnes, contre 13,1 millions l'an dernier.

En février, les exportations de blé étaient de 8 p. cent inférieures à celles de l'an dernier. Cependant, un plus grand nombre de wagons-trémies, la prolongation du programme de remise en état des wagons couverts, la capacité accrue des élévateurs-terminus sur la côte ouest et la réouverture le mois dernier du pont Second Narrows à Vancouver contribueront à augmenter le volume des ventes canadiennes à l'étranger d'ici la fin de la campagne.

Les exportations canadiennes de blé devraient se chiffrer entre 14,5 et 16,5 millions de tonnes en 1980-1981 en raison de la forte demande mondiale. Si les emblavures totalisent quelque 26 millions d'acres (une acre égale 0,4 hectares) cette année, on peut anticiper une production d'environ 20 millions de tonnes (contre 17,7 millions en 1979 avec des emblavures de 25,9 millions d'acres). Une telle récolte répondrait aux besoins canadiens et étrangers pour 1980-1981.

Céréales secondaires

Pour ce qui est des céréales secondaires, les prix mondiaux devraient rester supérieurs aux cours actuels d'ici à la fin de la campagne, cela en raison de la forte demande étrangère et des retombées des programmes céréaliers américains, écrit M. Gellner.

Le commerce mondial devrait rester actif, malgré la baisse des ventes américaines à l'Union soviétique. On s'attend que le commerce mondial de céréales secondaires totalise 99 millions de tonnes en 1979-1980, soit quelque 10 p. cent de plus que l'an dernier.

Les prix canadiens d'ici à la fin de la campagne seront probablement supérieurs à ceux pratiqués actuellement.

Le prix de l'orge, hors-commission,

devrait se rapprocher sensiblement de celui du maïs; par ailleurs, les deux monteront probablement légèrement pendant les prochains mois, parallèlement au prix du maïs américain.

Les stocks de report des céréales secondaires à la fin de la campagne totaliseront probablement quelque 3,8 millions de tonnes, soit un recul par rapport aux 7,1 millions de l'an dernier; ce fléchissement est attribuable à la baisse de production et à l'augmentation de la consommation découlant de la hausse de la production porcine canadienne.

En 1980-1981, la consommation intérieure fléchira probablement un peu sous l'effet du déclin prévu de la production porcine.

Le recul anticipé des ventes intérieures d'orge sera probablement compensé par un gain des exportations. On estime qu'une augmentation de 30 p. cent de la superficie ensemencée sera nécessaire pour répondre à la demande en 1980-1981. Les emblavures devront donc passer à environ 12,1 millions d'acres.

La demande intérieure de maïs en 1980-1981 devrait rester forte et les emblavures augmenteront. L'accroissement de la production canadienne pourrait faire baisser les importations de maïs en provenance des États-Unis.

Le Canada à l'Exposition de la fourrure de New York

Seize fourreurs canadiens ont représenté le Canada à l'Exposition internationale de la fourrure qui a pris place à New York du 15 au 19 mars.

Lors de la Soirée canadienne, organisée dans le cadre de l'Exposition, les manufacturiers canadiens ont donné une présentation de mode intitulée *Make Mine Canadian*. Près de 750 acheteurs américains et étrangers, ainsi que de nombreux représentants de la presse écrite et parlée, ont assisté à cette soirée au cours de laquelle ils ont pu admirer les toute dernières créations des fourreurs canadiens.

De plus, les fourreurs canadiens ont reçu les acheteurs dans des salles d'exposition de plusieurs hôtels de la ville.

L'importance, cette année, de la présence du Canada à l'Exposition de New York représente une avant-première très prometteuse de l'Exposition internationale de la fourrure de Montréal qui aura lieu du 11 au 16 mai.

Vifs applaudissements pour Tracey



Tracey Wainman s'entraîne avant les Championnats de patinage artistique.

Le jeune espoir canadien Tracey Wainman a terminé quatorzième au Championnat mondial de patinage artistique qui s'est tenu à Dortmund (République fédérale d'Allemagne).

La jeune patineuse de 12 ans (elle pèse 32,8 kg et mesure 1,37 mètre) a fait une forte impression sur le public et sur les juges; ces derniers lui ont donné des notes se situant entre 5.0 et 5.6.

À la fin de son programme, d'une durée de quatre minutes le public l'a chaleureusement applaudie et a inondé la glace de fleurs.

Données sur les inscriptions dans les universités canadiennes

La publication *Université: Inscription et grades décernés, 1978* contient des données sur les inscriptions dans les universités canadiennes pour l'année scolaire 1978-1979, ainsi que sur les grades, diplômes et certificats décernés par ces établissements pendant l'année civile 1978.

L'Asie reste la partie du monde qui fournit le plus d'étudiants aux universités canadiennes (la majorité des étudiants asiatiques du premier cycle viennent de Hong-Kong). On note une augmentation de la proportion d'étudiants du premier cycle originaire d'Asie (deux à trois p. cent) des étudiants des deuxième et troisième cycles d'Afrique (0,3 p. cent).

La chronique des arts

Vincent Théberge, graveur et sculpteur de talent

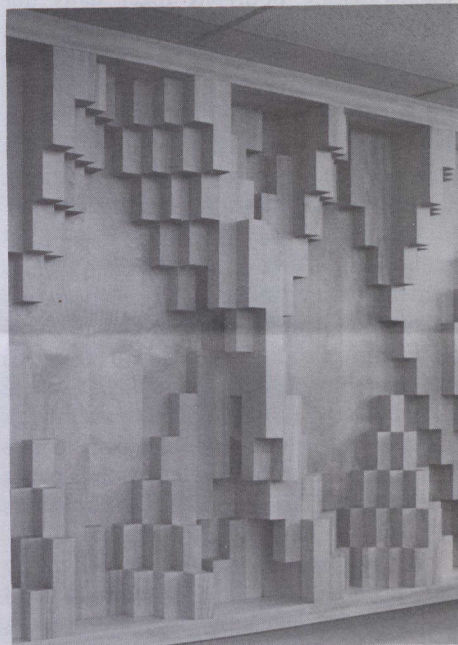
Une galerie d'Edmonton (Alberta), la galerie Graphica, présente actuellement une exposition consacrée aux oeuvres d'un graveur de la région d'Ottawa déjà bien connu dans l'Ouest du Canada. Vingt-cinq des 40 gravures présentées sont des créations récentes.

Tout au début de sa carrière, Vincent Théberge fut choisi pour illustrer, selon le procédé de la linogravure, la page frontispice d'une série d'albums d'art sur des peintres canadiens: Suzor-côté, Clarence Gagnon, Kriehhoff et autres. Les critiques notèrent immédiatement le talent de M. Théberge. L'un de ces albums a été acquis par le roi Baudouin de Belgique.

Depuis, Vincent Théberge a participé à 32 expositions de gravures, en groupe ou en solo. Il a publié aussi deux livres d'art, oeuvres originales importantes créées en collaboration avec un ami de longue date, le poète Mario Pelletier: *Ariane pour sortir du temps* et *Éléments*.

Il s'agit d'ouvrages à tirage limité conçus par des méthodes artisanales. Les poèmes sont imprimés sur papier velin et les linogravures pleine page imprimées par Vincent Théberge lui-même à son atelier. "Parce qu'on est très proche, je parviens à prolonger la pensée de Mario dans mes gravures et vice-versa", explique M. Théberge.

Ariane pour sortir du temps, publié l'an passé, est présenté dans un coffret de



Vue partielle d'un haut-relief en bois exécuté selon un modèle de Vincent Théberge.

bois ouvragé fabriqué par Pierre Guilbert et portant une empreinte de cuir, oeuvre de Simone Roy, tandis qu'*Éléments* est vendu dans un coffret de Plexiglass et cuir, oeuvre de Mmes Odette Milot et Simone Roy.

Publié en 1977, *Éléments* a été choisi l'année suivante par la Bibliothèque nationale du Québec lors d'une exposition

des meilleurs ouvrages de ce genre publiés au Québec pendant les dix dernières années.

Le style simple et dépouillé de Vincent Théberge rappelle étrangement certaines gravures chinoises.

Autre corde à son arc

La gravure tient la première place dans l'oeuvre de Vincent Théberge qui consacre cependant une partie de son temps à une autre forme d'art pour laquelle il a un talent certain: la sculpture.

L'une de ses oeuvres, *La Fontaine des bâtisseurs*, a été présentée à la ville de Hull par l'artiste, en 1975, dans le cadre des fêtes du centenaire de la ville. Haute de 15 mètres, elle est installée à présent au centre de Hull où elle dresse vers le ciel ses anneaux d'aluminium. Une réplique de la maquette fut remise à Charles d'Angleterre, prince de Galles lors de son passage à Hull en 1975.

L'on doit aussi à M. Théberge un haut-relief en bois qui se trouve dans l'immeuble du ministère des Transports du Québec. Cette oeuvre de 4,5 mètres sur 2,5 mètres a été exécutée par un menuisier sous les directives de Vincent Théberge.

Originaire de Rimouski (Québec), Vincent Théberge a étudié la gravure et la sculpture à l'Université du Québec à Montréal (1969-1973) après avoir suivi des cours à l'École des beaux-arts de Montréal (1968-1969). Il est membre de l'Amicale artistique de l'Outaouais et du Conseil de la gravure du Québec.

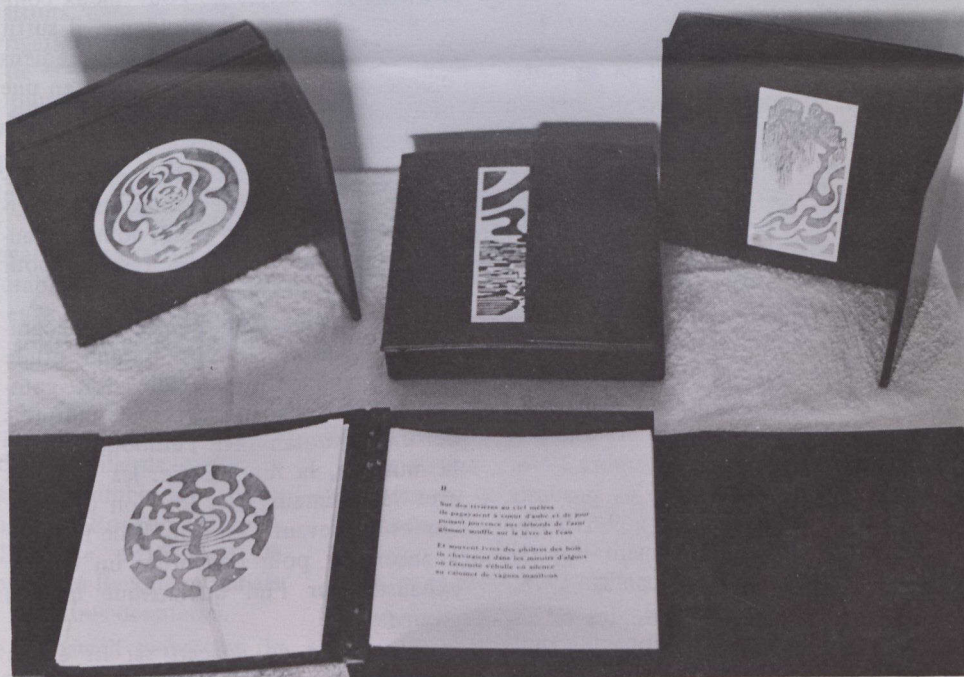
André Laplante au Carnégie Hall

Le jeune pianiste montréalais André Laplante a littéralement captivé son auditoire lors d'un concert récent donné au Carnégie Hall à New York.

Son programme comprenant principalement des oeuvres de Mozart, Beethoven, Ravel et Liszt, lui a permis de manifester tout l'éclat de sa technique et de son imagination.

"J'exécute les oeuvres que j'aime et je m'en tiens à ce principe qui m'a toujours bien servi", a confié le pianiste, au cours de la réception qui a suivi le concert.

Avant de terminer sa présente saison de concerts, André Laplante doit encore effectuer des tournées en Australie et en Union soviétique, en avril et en mai. Il terminera la saison en mai, à Toronto, par une série de trois concerts avec l'Orchestre symphonique de Toronto.



Les différentes facettes d'*Éléments*, livre d'art de Vincent Théberge et Mario Pelletier.

Nouvelle brèves

Son Altesse Royale la princesse Margaret fera un séjour au Canada du 18 au 27 juillet. Elle se rendra en Alberta et en Saskatchewan pour participer aux célébrations marquant le soixante-quinzième anniversaire de l'entrée de ces provinces dans la Confédération.

Les habitants de l'Ontario pourront bientôt payer leurs amendes avec des cartes de crédit, a fait savoir le procureur général de cette province. A Toronto déjà, les automobilistes peuvent acquitter directement à la banque leurs amendes pour stationnement interdit.

Guy Lafleur a marqué dernièrement le 400e but de sa carrière dans la Ligue nationale de hockey, devenant ainsi le plus jeune joueur à réussir cet exploit.

Trois destroyers et 1 000 Canadiens ont participé à des manoeuvres navales multinationales de trois semaines près d'Hawaï. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et les États-Unis ont pris part à l'"opération Rimpac 80", manoeuvres au cours desquelles tous les aspects de la guerre navale ont été expérimentés.

Un colloque, intitulé *Brazil Outlook* et parrainé par la Chambre de commerce Brésil-Canada a eu lieu à Toronto au début de l'année. Environ 100 hommes d'affaires et banquiers canadiens y ont participé. Il y a été question de l'économie du Brésil, de son régime politique, de la formation d'entreprises mixtes et des débouchés des exportations vers ce pays.

Pour marquer le centenaire de ses activités au Canada, la compagnie Esso a versé \$40 000 aux Grands Ballets canadiens pour la création d'un ballet. Sur une chorégraphie de Fernand Nault, l'oeuvre, intitulée *Pas d'époque*, retracera l'histoire de la danse depuis un siècle. Elle sera au programme de la saison 1980-1981 des Grands Ballets.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Les parents des enfants soignés pour des maladies graves à l'hôpital montréalais Sainte-Justine pourront loger dans une maison aménagée spécialement à leur intention tout à côté de l'hôpital. La "maison" comprendra 20 unités privées de logement, des salons de détente et de réunion, des aires domestiques et des salles de jeu. Le prix sera de \$5 par nuit. Cette "maison" devrait ouvrir d'ici peu.

Un accord de financement de \$3,5 millions appuie la vente, au Brésil, d'équipement de transmission électrique d'une valeur de 4,1 millions par Canadian General Electric Co. Ltd, de Toronto (Ontario) et Dominion Engineering Co. Ltd de Peterborough (Ontario). La vente devrait engendrer quelque 165 années-personne au Canada. L'accord a été annoncé par la Société pour l'expansion des exportations et la Banque de Montréal.

Un système informatisé de délivrance des licences du Service radio général (SRG) a été lancé par le ministère des Communications. Le ministère procède actuellement à l'envoi du premier avis de renouvellement de ces licences, au moyen d'un ordinateur installé à Ottawa. Cet ordinateur fera aussi le traitement des réponses, et bientôt, il délivrera les licences.

Pour la première fois dans L'Église du Québec, une femme a accédé au poste de secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec. Il s'agit de soeur Gisèle Turcot, de la congrégation Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal qui travaille déjà à l'Assemblée des évêques où elle s'occupe des questions sociales.

Les électeurs ont réélu le candidat libéral, M. Léopold Corriveau, lors de l'élection fédérale partielle tenue le 24 mars dans la circonscription de Frontenac (Québec). L'élection dans ce comté avait été reportée à cause du décès subi du candidat créditiste. Le chef du Parti du crédit social, M. Fabien Roy, battu lors des élections générales du 18 février, était l'un des candidats dans Frontenac.

Les raffineries canadiennes ont produit 10 250 000 mètres cubes de produits pétroliers en décembre dernier, soit une hausse de 6,5 p. cent sur décembre 1978. Les ventes nettes de tous les produits pétroliers se sont chiffrées à 9 670 900 mètres cubes, soit une augmentation de 2,5 p. cent par rapport à décembre 1978.

Dans le cadre d'échanges, des élèves d'écoles secondaires anglophones de Hull (Québec) se rendront en France le 19 juin pour effectuer un séjour d'un mois en

compagnie de jeunes Français d'Auxerre qui auront auparavant passé trois semaines au Canada.

Un professeur de l'Université de Regina (Saskatchewan), M. Frederick Anderson, mènera une enquête sur le niveau et la structure de la rémunération des employés des métiers d'atelier des chemins de fer. L'enquête sera menée à la demande de l'Association des chemins de fer du Canada et du département des employés de chemin de fer, division n. 4, qui représente quelque huit syndicats des métiers d'atelier.

Fonds de... (suite de la page 5)

un programme de recherche dans le cadre duquel elle a prêté son concours financier à environ 500 projets de recherche sur des collectivités indiennes, inuit et métisses du Canada tout entier. Grâce à cette initiative, connue maintenant sous le nom officiel de Programme d'ethnologie urgente, le musée de l'Homme a enrichi son fonds documentaire d'un grand nombre de données significatives, que ce soit sous forme de rapports écrits, notes de terrain, photographies, bandes sonores ou encore de films.

En dépit de tous ces efforts, le Musée constate, dans son Rapport sur les études canadiennes consacré au Programme, que "le dossier ethnographique et ethnolinguistique canadien présente encore beaucoup trop de lacunes". Pour mieux comprendre l'étendue du problème, il suffit de considérer que les 275 000 Indiens inscrits du Canada se subdivisent en une multitude de groupes relativement petits, disséminés dans tout le Canada. En outre, certains groupes comme les Inuit ne figurent pas sur la liste de bandes du gouvernement, tandis qu'un grand nombre d'autochtones ont quitté les réserves pour s'établir dans des centres urbains.

Au problème de la répartition géographique s'ajoute le fait qu'une étude ethnographique approfondie doit comporter des centaines de thèmes culturels pertinents, notamment l'ethnobotanique, la musique, la mythologie, les relations avec les animaux. Dès lors, on demeure confondu devant l'immensité de la tâche à accomplir pour constituer un dossier exhaustif sur l'un quelconque de ces groupes.

(Article inspiré du Rapport sur les études canadiennes du Service canadien d'ethnologie, par J. Garth Taylor).